

Club de parapente Castelnau Vol Libre
Réunion du Comité Directeur samedi 08 février 2025 - 13h30

Présents :

Messieurs Fouché Laurent, Mevollon, Virolles, Sourzat, Berti, Bouny

Excusés :

Messieurs Berquet, Savinaud, Comte, Moissinac, Fouché Lilian

Planning

- matinée pliage des secours
 - le 16 mars à 9h00
 - gymnase de Martel, Souillac, Lanzaac à confirmer
 - option couplage avec tyrolienne à étudier (Loïc Berquet)

- we nettoyage des sites et biplaces
 - le 17 mai à 9h00 + le lendemain 18 mai pour les bis
 - extension du nettoyage sur la semaine pour les absents le 17
 - nettoyage le matin et vols l'après-midi
 - biplaces
 - choix du site en fonction des conditions
 - Adrien Berti fait la communication et centralise les demandes
 - inscription au club de 35€ pour les adultes
 - gratuité pour les moins de 15 ans
 - repas champêtre le soir sur site le 17
 - pris en charge par le club
 - à finaliser : logistique tables/bancs, prestataire (paella ?)
 - REPORT possible de ces 2 jours le we suivant 24/25, si météo défavorable

- sortie club Val Louron
 - les 6-7-8-9 juin
 - départ le vendredi 6 à 17h30 de Souillac, minibus 9 pers. + un véhicule
 - gîte réservé pour 12 pers.
 - hébergement et transport pris en charge par le club
 - inscriptions gérées par Laurent Virolles à partir du 1er mars

- journées 'Voler Mieux'
 - items et dates à définir avec Philippe Savinaud

Formations ligue

La ligue propose différentes formations : biplace, accompagnateur, moniteur fédéral, ... qui seront communiquées aux membres du club.

Conventions de terrains

Le Conseil Départemental demande à établir si possible des conventions de mise à disposition de terrain entre les propriétaires privés et les clubs pour les décollages et atterrissages, et ce afin principalement de répertorier les parcelles cadastrales concernées.

Le seul site concerné pour CVL est celui de Sault (voir Glanes) mais la signature d'une telle convention n'est pas envisageable (refus des propriétaires).

Le club va toutefois transmettre au CD une liste élargie des parcelles utilisées pour l'activité, afin de favoriser la préemption en cas de cession.

Groupe WhatsApp CD-CVL

Laurent Virolles est nommé modérateur du groupe afin de vérifier la bonne circulation et réception des informations par les membres du CD, en particulier si des décisions devaient se prendre via le groupe.

Biplace du club

Le biplace a été envoyé en révision, mais un changement d'une partie du cône de suspentage est nécessaire pour poursuivre son utilisation. Le coût de la réparation a été estimé à hauteur de 450€.

Trois orientations sont débattues par le comité :

1. réparer le biplace et continuer à l'utiliser au sein du club
 - a. la voile a bientôt 15 ans (07/2010) et est obsolète
 - b. le coût de la réparation dépasse la valeur de la voile
2. acheter un biplace plus récent et mettre au rebut l'ancien
 - a. le club dispose des fonds pour cet investissement
 - b. comment régler les problèmes récurrents de logistique (lieu de stockage, circulation) et d'assurance (où le matériel est-il assuré ?)
3. abandonner la gestion d'un biplace par le club et investir davantage dans des actions favorisant l'activité des biplaceurs du club (ex: remboursement des assurances à partir d'un certain nombre de biplaces, voire de la licence)
 - a. le biplace est-il sous-utilisé ? 35 vols entre 2020 et 2024
 - b. plusieurs biplaceurs se sont équipés, ce qui conduit à une sous-utilisation du bi club
 - c. comment feront les biplaceurs sans matériel ?

Le point 1 est écarté par le comité.

Les points 2 et 3 n'ont pu être tranchés : la décision sera prise lors du prochain CD.

La réunion est close à 16h.

Laurent FOUCHE, Président

Frédéric MEVOLLON, Trésorier

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Mevillon', written in a cursive style.